

Eres La Vie

L'assurance-vie qui s'adapte à chaque étape de votre vie

Une solution à parcours digital permettant de personnaliser l'allocation de votre épargne, proposée par **Eres Assurances**, spécialiste indépendant de l'épargne longue depuis 2005, pour épargner, investir et transmettre votre patrimoine. Le contrat est assuré par **Spirica**, filiale à 100% de Crédit Agricole Assurances.

LES ATOUTS DU CONTRAT

🕒 DIVERSIFIÉE

1000+

supports : fonds en multigestion, SCPI, produits structurés, private equity, ETF, ETC, titres vifs.

🔄 SOUPLE

3 modes de gestion

cumulables : Gestion Libre, Pilotée Profilée ou à Désensibilisation. Rachats libres à tout moment.

⊕ ACCESSIBLE

500 €

dès l'adhésion, versements programmés dès 150 €/mois. Private Equity et produits structurés accessibles dès **1 000 €** investis.

🌱 ENGAGÉE

15 %

des supports labellisés ISR (Investissement Socialement Responsable), Greenfin ou Finansol, dont le 1er fonds euro du marché classé « Article 9 » au sens de la réglementation SFDR.

Pour plus d'informations en matière de durabilité, cliquez sur le lien suivant : [Publication d'information en matière de durabilité - Spirica](#)

L'UNIVERS D'INVESTISSEMENT DU CONTRAT

Un large choix de supports pour diversifier votre épargne

Plus de 1000 supports, couvrant toutes les classes d'actifs.

2

Fonds Euro Nouvelle Génération
Fonds Euro Objectif Climat

12

FCPR et autres fonds non cotés
dès 1 000 €

EMTN

Produits structurés
dès 1 000 €

22

Fonds obligataires datés

30+

SCPI, SCI, OPCI

200+

ETF

3

ETC

400+

Titres vifs

~400

OPC, dont 1/3 labellisés
ISR, Greenfin ou
Finansol

Avertissement : les montants investis sur des supports en unités de compte comportent un risque de perte en capital ; ils ne sont pas garantis par l'assureur. Avant tout investissement, il est recommandé de s'assurer de l'adéquation du support à votre profil de risque et à vos objectifs, et de consulter le Document d'Information Clé et la notice d'information.

Vous choisissez votre niveau d'implication

Vous choisissez le mode de gestion qui vous convient, et les modes sont cumulables.

MODES DE GESTION

Gestion Libre

POUR QUI

Vous voulez construire avec votre conseiller l'allocation sur-mesure qui correspond à vos objectifs et à votre profil de risque.

COMMENT

Vous choisissez parmi 1000+ supports.

LE +

Sécurisation des plus-values, limitation des moins-values relatives, rachat partiel, programmé ou total, avances possibles.

Gestion Pilotée

POUR QUI

Vous confiez le pilotage à Spirica qui prend conseil auprès d'Eres Gestion.

COMMENT

13 profils selon votre appétence au risque (prudent, équilibré, offensif), Profilée ou à Désensibilisation.

LE +

Profils thématiques possibles à 30% (Immobilier, Technologie : IA, Big Data, ou Private Equity). Dimension ISR systématique.

La gestion pilotée en 3 étapes

Définissez votre profil

Prudent, équilibré ou offensif, selon votre appétence au risque.

Spirica pilote pour vous

Allocation automatique trimestrielle et individualisée, conseillée par Eres Gestion, ISR systématique.

Personnalisez à 30 %

Ajoutez une thématique : Immobilier, Technologie ou Private Equity.

Rien n'est figé : vous pouvez revenir à la gestion libre à tout moment.

Avertissement : la gestion pilotée ne constitue pas une garantie de performance. Le profil sélectionné doit être révisé régulièrement pour rester en adéquation avec votre situation. Risques : perte en capital, liquidité, crédit.



Vous gardez la main : rachat partiel, programmé ou total, à tout moment.



Investissement progressif : répartissez un même versement dans le temps, entre Gestion Libre et Gestion Pilotée.

GAMMES THÉMATIQUES

ISR by Eres Gestion (6 FCP labellisés ISR) · **Économie Réelle** (14 supports en capital-investissement, dette privée, infrastructures) · **Souveraineté Européenne** (28 supports sur 6 thématiques industrielles et technologiques).

NOS RÉCOMPENSES

Un contrat récompensé

Eres La Vie est distingué par des titres de presse de référence.



Top d'Or Meilleur contrat ISR 2026

Tout Sur Mes Finances



Oscar « Contrat dont l'encours est inférieur à 1 md€ » 2026

Les Oscars de l'Assurance Vie, Gestion de Fortune

Les méthodologies de classement sont disponibles auprès des organisateurs. La référence à un classement, un prix ou une notation ne préjuge pas des performances futures.

Deux fonds en euros, une performance qui se distingue

FONDS EURO OBJECTIF CLIMAT

2,96 %
+0,36 pt vs marché

Taux de participation aux bénéfices 2025, net de frais de gestion du contrat, avant prélèvements sociaux et fiscaux.

+0,36 pt par rapport à la moyenne de marché : 2,60 % (source France Assureurs).

1er fonds euro du marché classé « Article 9 » selon la réglementation SFDR, dédié à la lutte contre le réchauffement climatique.

Garantie annuelle en capital d'au moins 97,70 % brut de frais de gestion. Investissement possible à 100 %.

FONDS EURO NOUVELLE GÉNÉRATION

2,78 %
+0,18 pt vs marché

Taux de participation aux bénéfices 2025, net de frais de gestion du contrat, avant prélèvements sociaux et fiscaux.

+0,18 pt par rapport à la moyenne de marché : 2,60 % (source France Assureurs).

Vise un rendement supérieur grâce à 33 % de diversification hors obligations, contre environ 15 % pour un fonds euro traditionnel (source France Assureurs).

Garantie annuelle en capital d'au moins 97,70 % brut de frais de gestion. Investissement possible à 100 %.

Offre Fonds Euro Nouvelle Génération, jusqu'au 31/01/2027 : bonus de +1,80 % sur les années 2027 et 2028, sans condition d'UC.

Avertissement : rendement non garanti. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

RÉPARTITION D'ACTIFS AU 31/12/2025

FONDS EURO OBJECTIF CLIMAT



- Obligations, 96 %
- Private Equity et Infrastructure, 3 %
- Actions en direct et OPCVM, 1 %

FONDS EURO NOUVELLE GÉNÉRATION



- Obligations, 67 %
- Immobilier (coté et non coté), 18 %
- Private Equity et Infrastructure, 5 %
- OPCVM obligataires, 5 %
- Actions en direct et OPCVM, 4 %
- Liquidités, 1 %

Source : reporting des fonds Euro Objectif Climat et Nouvelle Génération au 31/12/2025 par Spirica.

FRAIS DU CONTRAT

Les frais du contrat, en toute transparence

Montant minimal de versement initial : 500 €. Voici les principaux frais applicables (frais maximum) :

Frais de gestion maximum du contrat		Frais maximum ponctuels	
Encours Euro	2,30 %	Frais sur versement	4,80 % du montant versé
Encours sur support d'attente (délai de renonciation)	2,30 %	Frais d'arbitrage	0,5 % du montant arbitré 1 arbitrage gratuit par an
UC en Gestion Libre	1,00 %	Frais de sortie	gestion annuelle du support en rente : 2,3 %
UC en Gestion Pilotée	0,85 %		
SCPI	1 % sur encours + 10 % des dividendes		

Ce tableau indique les principaux frais du contrat au dernier exercice clos ; il peut subsister des frais ne figurant pas dans ce tableau. L'ensemble des frais d'Eres La Vie est disponible dans la notice d'information du contrat. Les frais de gestion réduits en Gestion Pilotée s'appliquent en contrepartie du pilotage assuré par Eres Gestion.



Un engagement concret pour la planète

Eres Gestion reverse **1%** des frais de gestion directs du fonds Eres Multi ISR Environnement au collectif 1% pour la Planète.

eres.
Patrimoine

L'acteur indépendant aux côtés des CGP

Depuis 2005, Eres bouscule le marché de l'épargne, verrouillé par les grands acteurs bancaires et assurantiels, en s'appuyant sur deux piliers.

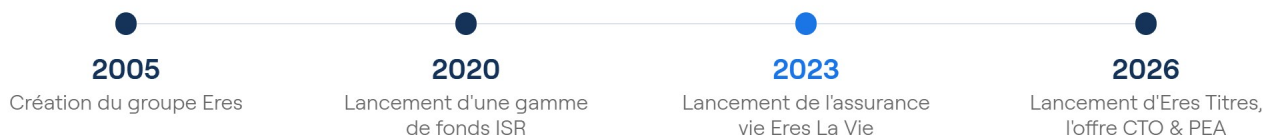
LE + ERES

Une offre de gestion financière, gage de diversification et d'allocation adaptée aux profils des épargnants : des produits simples et lisibles, avec une sélection d'options accessibles.

LE + ERES

Une gamme de fonds vaste, diversifiée et innovante, ouverte sur l'épargne salariale et l'épargne retraite, et désormais sur l'assurance vie, en partenariat avec Spirica.

20 ANS D'INDÉPENDANCE



La solidité de l'assureur

Eres La Vie est assuré par Spirica. Voici ses chiffres clés.

4,2 Mds €

de collecte brute en 2025

18,5 Mds €

d'actifs confiés par les épargnants

340 000

contrats gérés

Spirica, filiale à 100% de Crédit Agricole Assurances, assureur d'Eres La Vie, chiffres à fin 2025.

Communication à caractère commercial. Ce document ne constitue ni un document contractuel, ni un document d'information requis par une disposition législative, et ne suffit pas à prendre une décision d'investissement.

Risque de perte en capital. Rendement non garanti. Les supports en unités de compte ne sont pas garantis et exposent à un risque de perte en capital, de liquidité et de crédit. Sur le fonds en euros, des frais de gestion s'appliquent sur l'encours investi : une perte en capital reste possible lorsque le rendement du fonds est inférieur au taux de frais de gestion. Placement long terme, durée de détention recommandée : 8 ans. Délai de renonciation : 30 jours. Fiscalité soumise à évolution législative.

Consultez le Document d'Information Clé, la notice d'information et l'annexe financière avant toute décision.

Eres La Vie est un contrat d'assurance vie de groupe à adhésion individuelle et facultative, souscrit par l'Association pour la Promotion de l'Épargne et la Retraite des Français (PERF), association régie par la loi du 1er juillet 1901, 115 rue Réaumur 75002 Paris, et assuré par Spirica SA. Les droits et obligations de l'adhérent peuvent être modifiés par des avenants au contrat conclus entre Spirica et l'Association PERF ; l'adhérent en est préalablement informé.

Distributeur : Eres Assurances, SAS au capital de 1 664 627 euros, courtier en assurances, RCS Paris 809 096 233, 115 rue Réaumur 75002 Paris, immatriculée à l'ORIAS sous le n°15002233 (www.orientas.fr), sous le contrôle de l'ACPR, 4 place de Budapest CS 92459, 75436 Paris Cedex 09. Membre de l'association professionnelle CNCEF. Document édité par l'équipe Eres Patrimoine pour le compte d'Eres Assurances.

Assureur : Spirica, société anonyme d'assurance au capital de 256 359 096,96 euros, entreprise régie par le Code des assurances, RCS Paris 487 739 963, siège social 16-18 boulevard de Vaugirard 75015 Paris, soumise au contrôle de l'ACPR, 4 place de Budapest CS 92459, 75436 Paris Cedex 09.

eres.
Patrimoine